

GENERAL DESCRIPTION OF THE WOODSTOCK MAP SHEET AREA, 21J

The area covered by the Woodstock sheet comprises 5871 square miles in west-central New Brunswick and is bounded on the west by the state of Maine. The topography of the area varies from relatively flat in the east to rugged and hilly in the central and northwestern parts. Elevations are 200 to 500 feet in the east, 1000 to 1700 feet in the north-central part, and 500 to 1000 feet in the west and south.

The main rivers in the area are the Saint John, Southwest Miramichi, Tobique, and Nashwaak. The Saint John River system drains the western and southern parts of the area, and the Miramichi River system drains the central and eastern parts.

As a result of past glaciation, the area is covered by glacial drift of varying thickness overlying sedimentary, metamorphic, and igneous rock of the Pennsylvanian, Silurian, Devonian, Ordovician, and Mississippian periods. Fairly extensive tracts of waterworked deposits occur in the area. Poorly drained expanses are found in the southeastern part of the area, and open bogs are quite numerous.

The forest and farming industries are very important to the economy of the area. A large pulp and paper mill, several large sawmills, and many smaller sawmills process much of the production of the forested parts of the area. In the western part of the area along both sides of the Saint John River, farming is the main industry. Except for the Minto coal fields, mining is relatively unimportant in this area. A small segment of the population along the Tobique and Miramichi rivers is supported by recreational hunting and fishing.

The population is scattered along the river, and large tracts of forested land are unpopulated. The forest lands are accessible by public or private roads. About 40 percent of these lands is Provincial Crown Forest; the rest is freehold property, located mainly in the counties of York, Carleton, and Victoria.

CLIMATE

The area has a humid temperate climate. The mean annual precipitation is about 40 inches and snowfall about 90 inches. The mean annual temperature is 39° F, and the frost-free period varies from 80 to 120 days.

Snow depth (Subclass Q) is an important limitation in the northwestern and north-central parts of the area. A climatic limitation (Subclass C) was assigned to all Class 2 and 3 lands where no other limiting factors were observed.

ECOLOGY

The area includes all or part of the Upper Miramichi - Tobique Section, Eastern Lowlands Section, Carleton Section, and Southern Uplands Section of the Acadian Forest Region. The western part of the area is characterized mainly by hardwood stands. Sugar maple (*Acer saccharum*), beech (*Fagus grandifolia*), yellow birch (*Betula lutea*), red maple (*Acer rubrum*), trembling aspen (*Populus tremuloides*), and white ash (*Fraxinus americana*) are the dominant species and on the steeper slopes, balsam fir (*Abies balsamea*), white spruce (*Picea glauca*), and hemlock (*Tsuga canadensis*) are prominent. In poorly drained locations that are mildly alkaline, eastern white cedar (*Thuja occidentalis*), black ash (*Fraxinus nigra*), and red maple are found, whereas black spruce (*Picea mariana*) is the predominant species on the poorly drained acid soils.

The central part of the area represents a transition from the deciduous forest in the west to the predominantly coniferous forests in the east. The upper slopes and hilltops support sugar maple, yellow birch, and beech, on the middle and lower slopes, red spruce, white spruce, hemlock, and balsam fir are more prominent. In the northern part of the area, balsam fir, white and black spruce, and white birch (*Betula papyrifera*) are the main species.

The southermost part of the area forms part of New Brunswick Lowlands and is predominantly coniferous. Black spruce, red spruce and balsam fir are the main species. Often white pine, red maple, sugar maple, trembling aspen, and white birch occur in mixed stands. Pure hardwood stands are confined to the ridges and hilltops. Jack pine (*Pinus banksiana*) occurs in pure stands on formerly burned sites. The many poorly drained sites are characterized by black spruce and larch.

LAND CLASSIFICATION FOR UNGULATES

Moose (*Alces alces*) are common in the southeast and are scattered throughout the rest of the area. White-tailed deer (*Odocoileus virginianus*) are common throughout the area. This area contains more good-quality deer habitat than any other area in the province. Winter ranges are adequate and extensive. Snow levels and long winters are the main limiting factors in the winter yards.

On the sites of glacial deposits, low fertility (F) and soil compaction (R) are common limitations. Excessive moisture (M) is a limitation to deer in the southeastern part of the area, where extensive bogs are common.

Capability classification by H. Prescott and T. Monroe, Fish and Wildlife Branch, New Brunswick Department of Natural Resources.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE LA FEUILLE DE WOODSTOCK - 21J

Le territoire qui représente la feuille de Woodstock occupe une superficie de 5 871 milles carrés dans le centre-ouest du Nouveau-Brunswick et il est bordé, à l'ouest, par l'état du Maine. Le relief relativement plat dans l'est devient assez accidenté dans le centre et le nord-ouest. L'altitude varie de 200 à 500 pi dans l'est, de 1 000 à 1 700 dans le centre-nord et de 500 à 1 000 dans l'ouest et le sud.

Les principaux cours d'eau du territoire sont les rivières St-Jean, Tobique, Nashwaak et Miramichi-Sud-Ouest. Le réseau de la rivière St-Jean draine l'ouest et le sud, celui de la rivière Miramichi, le centre et l'est.

Le territoire a subi la glaciation; il est aujourd'hui recouvert de matériaux glaciaires d'épaisseur variable, abandonnés sur des roches sédimentaires, métamorphiques et ignées pennsylvaniennes, siluriennes, dévonniennes, ordoviciennes et mississippiennes. Il y a, dans le territoire, d'assez grandes quantités de dépôts remaniés par l'eau. Des terrains mal drainés occupent le sud-est et les marécages non boisés sont assez nombreux.

L'économie repose en grande partie sur l'exploitation de la forêt et sur l'agriculture. Un gros moulin à pâte et papier, plusieurs grosses scieries et beaucoup de scieries plus petites utilisent le bois provenant des forêts. Dans l'ouest du territoire, des deux côtés de la rivière St-Jean, l'agriculture est le principal type d'activité. Exception faite du district houiller de Minto, les mines ont assez peu d'importance. Le long des rivières Tobique et Miramichi, une faible portion de la population vit de pêche et de chasse sportives.

La population est dispersée le long de la rivière et de vastes espaces boisés sont complètement inhabités. Des chemins publics et privés donnent accès aux régions forestières. Environ 40% de ces terres sont des terres de la couronne, le reste appartenant à des intérêts privés, ces dernières concentrées dans les comtés de York, de Carleton et de Victoria.

CLIMAT

Le climat est de type tempéré humide. La précipitation annuelle moyenne atteint environ 40 po et il tombe à peu près 90 po de neige. La température annuelle moyenne est de 39° F et la période sans gel dure de 80 à 120 jours.

L'épaisseur du couvert de neige (sous-classe Q) est un important facteur limitatif dans le nord-ouest et le centre-nord du territoire. Une limitation d'origine climatique (sous-classe C) a été reconnue dans tous les terrains de classe 2 ou 3 ne présentant aucun autre facteur limitatif.

ÉCOLOGIE

Le territoire englobe, partiellement ou en totalité, la section du haut-Miramichi et de la Tobique, la section des basses terres orientales, la section du Carleton et la section des hautes terres méridionales de la région de la forêt acadienne. Des peuplements de feuillus surtout, caractérisent l'ouest du territoire: érable à sucre (*Acer saccharum*), hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*), bouleau des Alléghanys (*Betula lutea*), érable rouge (*Acer rubrum*), peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*) et frêne d'Amérique (*Fraxinus americana*) sont les essences dominantes; sur les pentes les plus abruptes, le sapin baumier (*Abies balsamea*), l'épinette blanche (*Picea glauca*) et la pruche de l'est (*Tsuga canadensis*) prédominent. Dans les endroits mal drainés qui sont légèrement alcalins, le cèdre (*Thuja occidentalis*), le frêne noir (*Fraxinus nigra*) et l'érable rouge sont présents tandis que l'épinette noire (*Picea mariana*) prédomine sur les sols acides mal drainés.

Le centre du territoire sert de transition entre les forêts de feuillus de l'ouest et les forêts de feuillus de l'est et les forêts de l'est constituées surtout de conifères. Dans le haut des pentes et sur les sommets croissent l'érable à sucre, le bouleau des Alléghanys et l'orme. Dans le milieu et le bas des pentes, on trouve surtout l'épinette rouge, l'épinette blanche, la pruche de l'est et le sapin baumier. Dans le nord du territoire, le sapin baumier, l'épinette blanche et noire et le bouleau blanc (*Betula papyrifera*) dominent.

Le sud-est du territoire fait partie des basses terres du Nouveau-Brunswick et les conifères y prédominent. L'épinette noire, l'épinette rouge et le sapin baumier sont les principales essences. Le pin blanc, l'érable rouge, l'érable à sucre, le peuplier faux-tremble et le bouleau blanc croissent souvent dans les peuplements mixtes. Les peuplements purs de feuillus ne croissent que sur les bourrelets et les sommets. Le pin gris (*Pinus banksiana*) forme des peuplements purs sur les anciens brûlis. Sur nombreuses stations mal drainées croissent l'épinette noire et le mélèze.

POSSIBILITÉS POUR LES ONGULÉS

L'orignal (*Alces alces*) est commun dans le sud-est et il est en petit nombre dans le reste du territoire. Le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) est commun partout. Le territoire offre plus d'habitats de qualité pour le cerf que toute autre région de la province. Les habitats d'hiver sont adéquats et vastes. L'épaisseur du couvert de neige et la longueur des hivers sont les principaux facteurs limitatifs dans les régions occupées en hiver. En présence de moraine, le manque de fertilité (F) et la compacité du sol (R) sont les facteurs limitatifs les plus communs. L'excès d'humidité (M) est un facteur limitatif pour le cerf dans le sud-est du territoire où les marécages sont nombreux et vastes.

Classement des possibilités par H. Prescott et T. Monroe, Division de la pêche et de la faune, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick.